

Paris, le 24 août 2010

COÛT DE LA SCOLARITÉ 2010

La rentrée scolaire 2010, dont le coût moyen augmente de 1,1 %, va s'effectuer dans un contexte socioéconomique pour le moins difficile.

Non seulement les familles vont devoir assumer les dépenses liées à la scolarité mais également différentes augmentations comme le prix du gaz, de l'électricité... De plus sous l'effet de l'accroissement du chômage, de la précarité liée à la réduction des droits sociaux, le poids des dépenses scolaires devient particulièrement délicat cette année pour les familles populaires.

Ce n'est pas la liste des « essentiels », opération renouvelée cette année par certaines enseignes de la grande distribution sous l'égide du ministère de l'Éducation Nationale qui va beaucoup changer la donne. Si l'on a pu constater que les prix liés à ce « label » étaient globalement identiques à ceux de 2009 encore faut-il pouvoir les trouver : dès la mi-août, certains articles n'étaient plus en rayon.

De plus, nous nous interrogeons sur les conditions de fabrication de certains produits (respect des normes sociales, de développement durable...) et leur qualité comme pour un cartable à 5 € ?

La CSF recommande toujours aux familles de faire attention aux produits bas de gamme pour qu'elles n'aient pas besoin de les racheter rapidement.

Nous ne sommes pas sûrs que « les essentiels » ne fassent pas partie de ce type de produits. **Il ne faudrait pas sous entendre que les familles les plus modestes doivent se contenter d'articles de qualité médiocre !**

Pour les nouveaux lycéens, cette rentrée réservera une autre mauvaise surprise puisque la réforme des programmes en lycée entraîne un renouvellement de la plupart des livres de seconde. Cette réforme, faite dans une certaine précipitation, n'a pas permis aux régions de s'organiser. Les aides régionales étant inégales et l'état ne prévoyant pas d'effort particulier pour en atténuer le surcoût, la facture pour les familles sera très différente d'un lycée à l'autre mais globalement plus lourde pour les familles que les années antérieures, sans compter que tous les livres ne seront pas disponibles à la rentrée.

Par ailleurs, les aides financières versées sous condition de ressources ne sont pas revalorisées : les montants de l'ARS, permettant de couvrir une bonne part du coût de la rentrée scolaire sont les mêmes qu'en 2009 même si ses plafonds d'attribution ont légèrement augmenté.

Même traitement pour les bourses des collèges dont les montants sont particulièrement inconséquents : le premier taux (79,71€/an) revient à verser à la famille 7,97 € par mois c'est-à-dire l'équivalent de 2 repas à la cantine. Seule la part de bourse des lycées est légèrement revalorisée passant de 42,57 € à 43,08 €. Les plafonds d'attribution très bas excluent de ces dispositifs les familles modestes dépassant de peu les seuils fixés.

Les familles d'étudiants ont également du souci à se faire puisque le gouvernement interdit le cumul APL (logement étudiant) et la ½ part fiscale. Cette décision va frapper particulièrement les

étudiants issus de la classe moyenne, pour lesquels l'aide au logement représente le seul soutien financier de l'Etat. On peut craindre que certains renoncent à suivre des études supérieures.

Face à un gouvernement qui met à mal le système scolaire en diminuant le nombre de personnel, en fragilisant le RASED, en voulant augmenter le nombre d'élèves par classe et en remettant en cause la scolarisation dès deux ans... La CSF réaffirme que le coût de l'Education constitue un investissement et non une dépense et que tout doit être mis en oeuvre pour accompagner les familles dans leur mission éducative.

Pour cela La CSF demande :

- une TVA à 5,5% sur les fournitures scolaires**
- une ARS modulée selon le degré de scolarisation et son élargissement aux lycéens de plus de 18 ans.**
- une revalorisation des aides financières**
- un Revenu d'Autonomie pour les Jeunes (RAJ)**
- des moyens supplémentaires pour le fonctionnement de l'école (plus de classes, plus d'enseignants).**

Contact :

La CSF – 53. rue RIQUET – 75 019 PARIS

Brigitte MASURE

01 44 89 86 88

06 08 18 82 71